

La plateforme de services : l'innovation au service du parcours de la personne accompagnée

L'action sociale et médico-sociale s'adapte enfin à une évidence : les personnes vulnérables ne doivent plus subir les cloisonnements d'une offre de service pensée dans une simple logique de places mais doivent pouvoir bénéficier d'un parcours sans ruptures et des prestations adaptées à leurs besoins.

Ces orientations, confirmées par le rapport PIVETEAU, qui se prolonge dans la « feuille de route DESAULLE », fondent cette dynamique nouvelle et irréversible des politiques publiques qui va amener les établissements et services à conforter voire amplifier leurs transformations déjà à l'œuvre.

Durée : 2 à 3 jours

Public :

Gouvernance - Encadrement

Objectifs

- S'approprier une méthodologie de conception d'un projet nouveau
- Inscrire son projet dans l'existant et en déduire la stratégie de changement
- Structurer les éléments constitutifs du projet
- Imaginer des solutions innovantes et alternatives d'accompagnement inclusif
- Savoir associer les bénéficiaires et leurs proches à la conception
- Nouer des relations et contractualiser avec les structures existantes de droit commun.

Contenus

- Diagnostic de situation : cartographie des compétences et des prestations, analyse des forces et faiblesses, positionnement de la structure dans son environnement, définition des besoins du territoire et des publics prioritaires
- Création et mise en œuvre d'une plateforme de services : l'intérêt de la démarche, la présentation d'expérimentations réussies, les différentes étapes de la conception à la mise en œuvre, la fonction des coordinateurs de parcours
- Gérer la complexité : l'entropie et l'organisation, un nouveau type d'équipe
- De la plateforme aux projets personnalisés : les conséquences méthodologiques du fonctionnement par projet, le management de la démarche projet.